

Info-collecte



Les résidus verts

1. DE LA MAISON...

Comment ?

Déposez vos sacs de **RÉSIDUS VERTS** à côté de vos bacs la veille lors de ces collectes spéciales. En d'autre temps, les **RÉSIDUS VERTS** doivent être déposés dans votre **BAC DES MATIÈRES ORGANIQUES**.

Quand ?

Chaque année, des collectes de résidus verts sont prévues et les dates sont fixées en saison. Pour en savoir davantage,

1. visiter le site web de la MRC de Pierre-De Saurel

<http://www.mrcpierredesaurel.com/responsabilites/gestion-des-matieres-residuelles/info-collecte>

2. regarder sur ce site à la section Info-Collectes - calendrier

<http://www.sainteannedesorel.ca/?page=collecte>

ACCEPTÉS	REFUSÉS
Tout ce qui est décomposable et qui vient de votre cour ou de votre jardin.	
feuilles mortes	déchets de table
fleurs	pierre
gazon	terre
plantes	tourbe
	branches

2. ÉCOCENTRE

L'Écocentre accepte les résidus verts.

Aucune matière provenant d'entreprises commerciales ne sera acceptée.

Une preuve de résidence est requise

OU ?

3125, rue Joseph-Simard à Sorel-Tracy

Téléphone : 450 746-4559

QUAND ?

Du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30

ACCEPTÉS
branches
gazon
tourbe
résidus de jardin



S'IMPLIQUER DANS UNE PHILOSOPHIE ENVIRONNEMENTALE, C'EST FACILE !

En saison estivale, laissez votre gazon fraîchement coupé sur le sol. Cette pratique, appelée "l'herbicyclage", procure à votre pelouse de l'engrais naturel par la décomposition des résidus de gazon et ce, en moins de 48 heures !